

MARCHE N° 2019022

REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT – LOT 2 – GROS-ŒUVRE

Avenant n°5

**ENTRE :**

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 29 juin 2021

d'une part,

**ET :**

Le titulaire du marché, le groupement ALM ALLAIN SAS/DELTA CTP/SCER SAS, dont ALM ALLAIN SAS est mandataire, sis 11 rue des Perches à Saintes (17100) - SIRET 526 380 118 000 38, représenté par :

(Qualité, nom, fonction) : .....

.....

d'autre part,

**Vu :**

- le marché n° 2019022 relatif à la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort, pour le lot 2 – Gros-œuvre, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et le groupement ALM ALLAIN SAS/DELTA CTP/SCER SAS et notifié le 27/02/2019 ;
- La délibération du Conseil d'agglomération de la CAN en date du 29 juin 2021,

**IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la piscine Pré-Leroy, diverses mesures supplémentaires rendues nécessaires, ont dû être prises, à savoir :

- L'élargissement de la porte du local compresseur CAN situé R-1 afin de permettre l'installation du compresseur ;
- Des travaux modificatifs au droit du sas de mise à l'eau ;
- L'ajout et des modifications de réservations dans les locaux techniques ;
- Des travaux complémentaires de tranchée manuelle et percements en galerie R-1 ;
- La réalisation de joints et découpe au droit des plots de départ ;
- La suppression d'un mur fusible zone 3 et la mise à disposition d'une grue mobile pour le déplacement de la base vie.

**ÉT IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS**

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites aux devis AB18PRELEROY/67, AB18PRELEROY/77, AB18PRELEROY/78 et AB18PRELEROY/79 annexés.

**ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHÉ**

Le montant du marché est modifié comme suit :

|                   | montant initial<br>(Tranche ferme) +<br>avenants n° 1, 2, 3 et 4 | montant de<br>l'avenant 5 | montant après avenants 1,<br>2, 3, 4 et 5<br>(tranche ferme) |
|-------------------|--|---------------------------|--|
| Montant total HT  | 4 109 052,58 €   | 20 780,85 €               | 4 129 833,43 €   |
| TVA 20,00%        | 821 810,52 €   | 4 156,17 €                | 825 966,69 €   |
| Montant total TTC | 4 930 863,10 €   | 24 937,02 €               | 4 955 800,12 €   |

Soit une augmentation de 28,19 %

**ARTICLE 3 - DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution est inchangé.

**ARTICLE 4 - ANNEXES**

Le présent avenant comporte 4 annexes.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

**FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL**

A ....., le .....,  
Le titulaire

A Niort, le .....,  
Le représentant légal de la CAN